

Ville de Saint-Honoré

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

Municipalité de Saint-Honoré

Date du scrutin 2 novembre 2025

Par cet avis public, Stéphane Leclerc, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse ou de maire

- Valérie Roy
- Régent Pelletier
- Lucien Villeneuve

Poste de conseillère ou de conseiller – District 1

- Mélissa Hamelin
- Peter Villeneuve

Poste de conseillère ou de conseiller – District 2

- Élizabeth Boily
- Mégan Tremblay

Poste de conseillère ou de conseiller – District 3

- Pierre-Luc Côté
- Annie-Claude Guay
- Jean-Paul Girard

Poste de conseillère ou de conseiller – District 4

- Lorry Tremblay
- Najat Tremblay

Poste de conseillère ou de conseiller – District 5

- Sylvain Morel
- Lynda Gravel

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et aux lieux et en vertu des sections de vote suivants :

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025 de 10h à 20h**

Pour les sections de vote : 1 à 11 Lieu : Centre Récréatif au 100, rue Paul-Aimé-Hudon,
Saint-Honoré G0V 1L0

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025 de 12h à 20h**

Pour les sections de vote : 1 à 3 Lieu : Édifice municipal au 3611 boulevard Martel, Saint-Honoré G0V 1L0

4. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 2 novembre à 21h00 à l'adresse suivante : 100, rue Paul-Aimé-Hudon
5. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

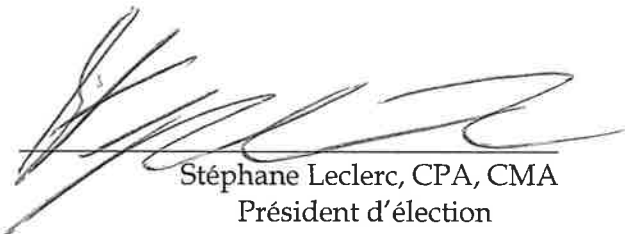
Président d'élection

Adresse 3611, boulevard Martel, Saint-Honoré G0V 1L0

Téléphone 418-673-3405

Signature

Donné à Saint-Honoré le 10 octobre 2025



Stéphane Leclerc, CPA, CMA
Président d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Tel que prévu au règlement 740 adopté le 7 août 2017 par le conseil municipal de Saint-Honoré conformément à la Loi sur les cités et villes, article 345.1, je, Stéphane Leclerc, greffier-trésorier directeur général de la Ville de Saint-Honoré, certifie que j'ai affiché le présent avis public à l'édifice municipal et sur le site Internet de la ville, le 10 octobre 2025, entre 13h et 15h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10^e jour d'octobre 2025.

